

1P2L

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital initial de 100,00 €

18 cité du Midi

75018 PARIS

En cours de constitution au RCS de Paris

DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 2 FÉVRIER 2026

(Seules les décisions ayant effet sur la présente formalité sont reproduites ci-après.)

Décision

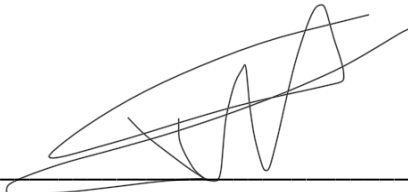
Nomination de Monsieur Emmanuel LECELLIER en qualité de Président

L'Actionnaire Unique décide de nommer Monsieur Emmanuel LECELLIER, né le 01/02/1987 à COURCOURONNES (France), de nationalité Française, demeurant 18 cité du Midi – 75018 PARIS (France), en tant que Président.

Monsieur Emmanuel LECELLIER exercera ses fonctions sans limitation de durée.

Monsieur Emmanuel LECELLIER a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Président, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

Pour extrait certifié conforme par la Présidence



Monsieur Emmanuel LECELLIER